



PROCEDURE PARTENARIAT :

Bonjour, ci-dessous voici la procédure en détail afin de demander un partenariat avec Alls-Heberg.

→ Qu'est-ce qu'un partenariat ?

Le partenariat se définit comme une association entre deux intervenants qui, tout en maintenant leurs autonomies acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun.

→ Qu'attendons-nous d'un partenaire ?

Nous désirons traiter **seulement avec des personnes sérieuses**. Toutes demandes non sérieuses seront rejetées. Nous vous informons que si, cette documentation est parfaitement suivie et que votre projet est sérieux, vous avez 90% de chance que notre service commercial accepte votre demande.

→ Comment soumettre ma demande ?

-Il suffit d'envoyer un email à l'adresse : commercial@alls-heberg.fr

-L'email devra avoir pour objet : Demande de partenariat [NOM DE VOTRE PROJET]

-Votre mail doit comprendre :

- Une explication **détaillée** de votre projet.
- Une explication de ce que **vous nous offrez** avec ce partenariat.
- Une explication de ce que **vous désirez** en retour avec ce partenariat.
- **Toutes informations** sur votre projet.
- Votre **numéro de téléphone** pour être recontacté.

→ Nous informons que nous privilégions les projets **déjà ouverts**.

→ Comment savoir si ma demande est retenue ?

-Si votre demande est retenue par notre équipe, vous serez contacté par un commercial par téléphone ou par mail.

-Un entretien sera planifié.

-Si l'entretien est favorable au partenariat, un contrat sera mis en place.

Au nom de toute l'équipe d'Alls-Heberg, nous vous souhaitons bonne chance et nous espérons collaborer très vite avec vous !

Cordialement,
La direction d'Alls-Heberg.